



Montréal, le 1er mars 2019

Me Chantal Sainte-Marie, greffière  
Ville de Laval  
Service du greffe  
1, place du Souvenir  
Case postale 422, succ. Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4

N/Réf. : 7610-13-01-00223-10

**Objet : Avis concernant la délivrance d'une approbation d'un plan de  
réhabilitation**

Maître,

Nous vous informons que nous avons approuvé un plan de réhabilitation en vertu de l'article 31.54 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Cette dernière vise le terrain décrit comme étant le lot 1 626 979 du cadastre du Québec, correspondant à l'adresse civique 1238, avenue Godin, à Laval.

Nous vous rappelons que la LQE prévoit à l'article 31.68 que :

*« Toute municipalité doit, sur la base des avis inscrits sur le registre foncier, en vertu des articles 31.44, 31.47, 31.58 et 31.59, constituer et tenir à jour une liste des terrains contaminés situés sur son territoire ; cette obligation s'applique également, compte tenu des adaptations nécessaires, à tout organisme qui, en vertu des dispositions du deuxième alinéa de l'article 31.47 ou du troisième alinéa de l'article 31.58, reçoit du ministre copie de l'un des documents mentionnés dans ces dispositions. Les informations contenues dans cette liste ont un caractère public. La délivrance par la municipalité de permis de construction ou de lotissement relatifs à un terrain inscrit sur cette liste est subordonnée aux conditions mentionnées aux articles 120 et 121 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. »*

Lors de l'adoption des modifications à la LQE, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1) a également été modifiée afin de préciser le rôle des

...2

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Courriel : [philippe.boivin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:philippe.boivin@environnement.gouv.qc.ca)  
Internet : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/>

municipalités dans la gestion des terrains contaminés. Nous vous invitons à consulter le lien Internet suivant afin de vous familiariser avec ces modifications : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/protection.htm#loi72>.

Si toutefois vous désirez d'autres renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à madame Fatime Youssouf (analyste), que vous pouvez joindre au numéro de téléphone suivant : 514 873-3636, poste 250.

Si vous désirez obtenir une copie de l'approbation du plan de réhabilitation, vous pouvez adresser votre demande auprès de M<sup>me</sup> Nezha Boumchagdidin, répondante régionale à l'accès aux documents des organismes publics, à l'adresse suivante :

**Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**  
5199, rue Sherbrooke Est  
Bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [montreal@environnement.gouv.qc.ca](mailto:montreal@environnement.gouv.qc.ca)

Recevez, Maître, nos salutations les meilleures.

PB/FY/nlb



Philippe Bovin,  
Directeur régional par intérim de l'analyse  
et de l'expertise de Montréal et de Laval

p. j.